Bismillahir-Rahmanir-Rahim

Réponse aux propos du porte-parole de T. R. sur le voile intégrale à l'émission Mongrain...

As-Salamou 'Alaikoum

Le porte-parole de Tariq Ramadan à Montréal, Basalamah, est intervenu à l'émission de Mongrain pour parler du voile intégrale. Il n'a fait que répéter les paroles de Tariq qui enseigne à ses fidèles comment répondre aux journalistes selon sa compréhension tordue de l'Islam. De la même manière que Tariq a menti devant l'assemblé-nationale en France dernièrement lors de son audition sur le voile intégrale, pour déformer la vérité.

Le problème de Basalamah, de Tariq Ramadan et du groupe Présence-Musulmane (qu'il faut renommer Présence-Soufi), ainsi que de tous les groupes et les organisations qui suivent les tendances et les théories idéologiques des Ikhwaans, ne se limite pas à ce qu'il dit ou pense de la question du Niqaab. Le problème est dans les fondements de la méthodologie de ces gens et dans leurs principes de compréhension de l'Islam, qui sont en opposition avec la compréhension des Salafs et des grands Imams de cette Oummah.

1-C'est une méthode que certains utilisent pour discréditer la position de quelqu'un, ils disent : ce n'est pas la position majoritaire, c'est la position d'une petite minorité. La question de la majorité et de la minorité n'est pas une référence qui détermine ce qui est Islamique ou non. Exemple : La majorité des musulmans ne font pas la Salat! Est-ce que parce que la majorité des musulmans au Québec et dans le monde entier ne fait pas les cinq prières obligatoires par jours, chacune dans son temps, est-ce que cela signifie que la Salat n'est pas Islamique? Un autre exemple : la majorité des femmes musulmanes ne se voile pas du Jilbaab obligatoire qui est ordonné par Allah et son messager. Est-ce que ça veut dire que le Jilbaab n’est pas Islamique? Certes non!

On peut également dire que la majorité des musulmans dans le monde croient qu'il est permit de célébrer la naissance du prophète (paix et salut sur lui), alors qu'il n'y a aucune preuve du Qor'an, de la Sounnah pour le supporter. Est-ce qu'il va le permettre au nom de l'Islam alors que c'est une Bid'ah? Donc il faut cesser d'utiliser comme argument le fait que quelque chose est fait par une majorité ou une minorité,

car cet argument est faux! Surtout quand cet argument est utilisé pour satisfaire les Kouffars, pour leur faire plaisir et pour qu'ils se réjouissent du fait que la majorité des musulmans sont loin de l'Islam! Le prophète (paix et salut sur lui) a dit : ***« L'Islam a débuté de manière étrange et redeviendra étrange comme il a débuté, alors donner une bonne nouvelle aux étrangers. »*** Rapporté par Al-Boukhari et Mouslim.

2-Les termes qui sont utilisés dans le Qor'an pour parler de ce qu'on appelle voile sont les termes Jilbaab et Khimaar. Ces deux termes ont étés définies et expliqués par les Sahaabahs et les Taabi'ines comme couvrant le visage et sans oubliés les paroles du prophète (paix et salut sur lui) dans la Sounnah, qui est la deuxième source de législation Islamique et qu'il est obligatoire d'accepter à même titre que le Qor'an. Le mot Niqaab existe dans la Sounnah, ce qui prouve qu'il était bien connu à l'époque du prophète, des Sahabahs et des Tabi'ines. Alors lorsque les Kouffars demandent si le voile intégrale est Islamique ou non, il faut répondre que OUI! C'est une pratique 100% Islamique, puisqu'elle est mentionnée dans les textes. De nier que le Niqaab soit Islamique équivaut à nier une partie de l'Islam.

3-De plus, sur quoi se base t-il pour affirmer que les savants qui sont en faveur du Niqaab sont minoritaires? C'est pourtant le contraire! Basalamah dit que ceux qui prônent le port du Niqaab ne sont qu'une minorité de savants, parle t-il des savants actuels ou des savants à l'époque des Salafs? Parle t-il des savants d'avant la colonisation ou des savants d'après la colonisation? Parle t-il des savants qui sont occidentalisés ou des savants qui ont gardés leur liberté intellectuelle face à l'occident et ses fausses valeurs? Serait-il capable de prouver ce qu'il prétend? Alors que de grands savants des quatre Madhaahibs ont statués que le visage de la femme est 'Awrah et que de le couvrir est obligatoire devant les hommes étrangers. Ceux qui ont dit que de couvrir le visage n'est pas obligatoire on considéré cela comme étant recommandé et ont expliqué que **si on craint la Fitnah ou que la société est très immorale, dans ce cas couvrir le visage devient obligatoire**.

4-L'argument utilisé par Tariq Ramadan et Basalamah, qui est l'argument de la liberté et des droits et libertés est un argument qui n'a rien à voir avec l'Islam. Ils disent qu'on à le droit de le porter parce que c'est un choix personnel et qu'on ne doit pas l'imposer et par conséquent il ne faut pas l'interdire, même si selon eux ce n'est pas Islamique. Cela signifie donc que selon cette logique, un musulman aurait le droit de pratiquer n'importe quelle Bid'ah et hérésie, car pour eux le fait que quelque chose soit Islamique ou non n'est pas une condition pour qu'un musulman ait le droit de le pratiquer. Et comme un avocat du Québec m'a dit récemment, que la cours suprême n'exige pas qu'une pratique soit basée sur des textes religieux pour bénéficier d'un accommodement, il suffit que la personne qui suit cette pratique y

croie sincèrement! Il est clair que cette compréhension de la cours suprême du Canada est une compréhension qui est totalement en désaccord avec les principes fondamentaux de l'Islam, car pour qu'une pratique soit accepté Islamiquement, il faut qu'elle soit basée sur une preuve du Qor'an ou de la Sounnah. Si une pratique n'est pas supporté par un verset du Qor'an ou un Hadith authentique, c'est dans ce cas rien d'autre qu'une Bid'ah maudite qu'il est interdit de pratiquer. Donc l'argument de Basalamah et de Tariq et ses semblables est contraire à l'Islam. C'est un des pires exemples de démagogie! C'est de chercher à faire plaisir à tout le monde sans tenir compte de la vérité dans une question. En disant : "je ne suis pas pour, je ne suis pas contre cette pratique (alors que selon lui elle n'est pas Islamique), mais je suis contre son interdiction" on ouvre la porte aux Bid'ahs et à n'importe quel individu ou secte de revendiquer des accommodements religieux et des pratiques contraires au Qor'an et à la Sounnah au nom de l'Islam, alors qu'elles n'ont rien à voir avec l'Islam. Comme les accommodements qui sont demandés par les membres ou les sympathisants du groupe des Ikhwaans qui font la une des manchettes depuis ces dernières années. Tout cela fait finalement du tord aux musulmans qui suivent uniquement la Sounnah et qui ne revendiquent que la pratique de ce qui est authentique en Islam!

5-Il faut défendre le Niqaab et le droit des femmes musulmanes de porter le Niqaab et encourager les femmes musulmanes à le porter en tant que pratique religieuse Islamique à 100% et en tant qu'acte de piété lorsqu'il est porté selon les règles de la Shari'ah et avec une intention pure et sincère de plaire à Allah seul. Ce n'est pas une simple interprétation d'une minorité de savant et même si uniquement une minorité de femmes le porte aujourd'hui, il ne faut pas oublier que cela est le fruit de la colonisation et de l'influence des Kouffars de l'occident sur le monde musulman. Car auparavant, le voile intégrale était partout dans le monde musulman et il était majoritaire! La preuve est que les Kouffars ont tout fait pour dévoiler le visage des femmes en premier, et ensuite ils ont dévoilés le reste du corps!

6-Les Kouffars utilisent la laïcité pour nous imposer de vivre selon leur morale juive et chrétienne! Nous ne sommes ni juifs, ni chrétiens, nous sommes Musulmans et notre religion n'a pas besoin de l'approbation de ceux qui ne croient pas en Islam! Nous avons nos valeurs et personne ne peut nous imposer leurs croyances ou nous interdire de vivre selon ce que nous croyons avec la plus grande conviction. Si certains groupes de Bid'ah ont des projets politiques, cela ne doit pas être utilisé comme prétexte pour brimer les autres musulmans qui ne veulent rien d'autre que suivre le Qor'an et la Sounnah selon la compréhension de nos Salafs. La laïcité n'est pas la solution pour la paix en France, ni au Québec, ni ailleurs dans le monde. La laïcité est une idée humaine, ignorante et absurde. Il est du devoir de tout musulman

de rejeter la laïcité sous toutes ses formes et dans toutes ses lectures, car la laïcité est de croire que les lois des hommes sont supérieures à ce qui vient d'Allah et de son messager (paix et salut sur lui). Celui qui préfère autre chose à la Loi d'Allah n'est pas musulman. Donc chaque musulman doit se désavouer de la laïcité et vivre selon sa foi et sa religion et on ne doit pas obéir aux passions des Kouffars, ni aux Mounaafiqines et aux gens de Bid'ah! Qu'Allah protège les musulmans dans cette épreuve difficile et qu'il nous guide vers la droiture Amine!

En conclusion, c'est une attitude très grave et très dangereuse qui oppose les fondements de cette religion!

Wallahou 'Alam!

Abou Hammaad Al-Hayiti

Le 18 février 2010, Montreal, Québec, Canada.